



2018/2019

RENTRÉE

*L'année scolaire
de mon enfant*

Ville de
Lomme



Un projet
un fait
ensemble !

LOMME
ÉDUC'

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
VILLE DE LOMME

Emploi du temps



LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

7h-8h30 ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

8h30-12h
TEMPS SCOLAIRE

12h-14h PAUSE MÉRIDIENNE

14h-16h10
Temps
Scolaire
OU
Parcours
Éducatifs

14h-16h10
Temps
Scolaire
OU
Parcours
Éducatifs

12h-17h30
ACCUEIL
DE LOISIRS
(déjeuner
au restaurant
scolaire inclus)

12h-14h PAUSE MÉRIDIENNE

14h-16h10
Temps
Scolaire
OU
Parcours
Éducatifs

14h-16h10
Temps
Scolaire
OU
Parcours
Éducatifs

16h10-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h10-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

17h30-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h10-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

16h10-18h30
ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

RAPPEL / Jours des Parcours éducatifs (NAP)

Lundi : Voltaire Sévigné.

Mardi : George Sand, Jean Minet.

Jeudi : Roger Salengro, Roland Lamartine.


Vendredi : Léon Blum, Curie Pasteur.

LÉGENDE :

 Temps scolaire obligatoire / Education Nationale

 Après-midi Les Parcours éducatifs (NAP)

 Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

 Temps périscolaire facultatif / Ville de Lomme

L'EMPLOI DU TEMPS DE MON ENFANT

LE TEMPS SCOLAIRE

Education Nationale

Les horaires de classe se répartissent comme suit : 8h30-12h et 14h-16h10.



LES TEMPS PERISCOLAIRES

Ville de Lomme

LE MATIN ► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (garderie du matin) de **7h à 8h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MIDI ► PAUSE MÉRIDIENNE de **12h à 14h** dans les restaurants scolaires des écoles. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

PARCOURS ÉDUCATIFS (NAP)

► c'est un après-midi par semaine de **14h à 16h10**. Ce sont des **parcours gratuits, riches et variés !**

De nouvelles disciplines à découvrir qui complètent les projets pédagogiques des écoles... pour apprendre tout en s'amusant ! (Autour de biodiversité, de l'environnement, des jeux de stratégies, danse,

chant, percussions, théâtre d'improvisation, escrime, géologie, robotique...). Les parcours seront présentés aux élèves la première semaine de chaque trimestre lors du « Forum Découvertes». *Gratuit.*

APRES L'ECOLE

- **ÉTUDES DIRIGÉES** de **16h10 à 17h25** à l'école de votre enfant. *Gratuit.*
- **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** (garderie du soir) de **16h10 à 18h30** dans les locaux situés à proximité ou dans l'école. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

LE MERCREDI APRES L'ECOLE (2 solutions)

A ► Votre enfant **ne participe pas aux accueils de loisirs**, vous le récupérez à l'école à **12h**.

B ► Votre enfant **participe aux accueils de loisirs** :

A 12h, il est pris en charge par des animateurs au sein de son école qui l'emmèneront **déjeuner au restaurant scolaire** de l'école **Voltaire Sévigné** (pour les écoles Sand, Salengro, Voltaire-Sévigné) ou au **restaurant scolaire** de l'école **Roland Lamartine** (pour les écoles Blum, Jean Minet, Curie-Pasteur et Roland-Lamartine) puis en **accueil de loisirs** à l'école Voltaire-Sévigné ou à la Maison des Enfants (pour ceux déjeunant à Roland-Lamartine). *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*

Entre 17h et 17h30 : vous récupérez votre enfant à l'école **Voltaire Sévigné** (Rue Emile Zola) ou à la **Maison des Enfants** (796 Av. de Dunkerque).

Après 17h30 : **accueil périscolaire ouvert jusqu'à 18h30**. Vous le récupérez alors à la **garderie de l'école Petit Quinquin** (72 Bis rue de l'Ancienne Balaterie) pour les enfants fréquentant les écoles Sand, Salengro et Voltaire-Sévigné ou à la **garderie de l'école Curie** (34 Av. de la Délivrance) pour les enfants fréquentant les écoles Blum, Jean Minet, Curie-Pasteur et Roland-Lamartine. *Tarif en fonction de votre quotient familial Caf.*



QUEL ENCADREMENT POUR MON ENFANT ?



Ugo BARBAY

ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
VILLE DE LOMME

COORDINATEUR GÉNÉRAL

Coordonner l'organisation générale des temps
péri et extrascolaires et l'ensemble des équipes
encadrantes.



Maxime PERON
Marais, Mont-à-Camp



Séverine VERNEZ
Bourg, Délivrance, Mitterie

RÉFÉRENTS DE SECTEUR

Mission : accompagner les équipes dans la mise en oeuvre pratique et
matérielle de leurs parcours éducatifs.
Présence au sein des écoles durant les parcours.

REFERENTS DE SITE

Mission : coordonner et gérer les équipes d'animateurs en place sur les
temps des parcours NAP et de la pause méridienne.
(Référént diplômé du BAFD ou d'un BPJEPS)

Alexandre KEIGNAERT
Ecole Voltaire-Sévigny

Lucyle AMELOT
Ecole George Sand

Laëtitia BREDECHE
Ecole Roger Salengro

Jawed INSI
Ecole Jean Minet

Franck BINET
Ecole Roland-Lamartine

Noémie BRYSEMAEL
Ecole Léon Blum

Loïc VERNEZ
Ecole Curie-Pasteur

INFOS

SERVICE ENFANCE EDUCATION VILLE DE LOMME

Maison des Enfants
796 Av. de Dunkerque 59160 Lomme
Tél. 03 20 48 44 05
serviceenfanceeducation@mairie-lomme.fr

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h
et 13h30-17h30 / Jeudi : 13h30-17h30 / Samedi : 8h30-12h

RAPPELS

► INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Garderie, NAP, restauration
scolaire, accueils de loisirs du
mercredi, études... toutes ces
activités dites « périscolaires »,
gérées par la Ville, nécessitent
une inscription annuelle
obligatoire à faire **AVANT LE**
VENDREDI 13 JUILLET 2018.



Procédez aux inscriptions en
ligne en vous rendant sur le
KIOSQUE FAMILLE, accessible
depuis www.ville-lomme.fr.
Sinon, rendez-vous au service
Enfance Education.

► MODIFICATIONS EN COURS D'ANNÉE

En cas d'absence de votre
enfant ou pour toute
modification en cours d'année
(rdv médical, changement de
coordonnées téléphoniques)
merci de contacter le service
Enfance Education ou rendez-
vous sur le **KIOSQUE FAMILLE**.

CALENDRIER 2018/2019

► **RENTRÉE SCOLAIRE :**
Lundi 3/09

► **VACANCES SCOLAIRES :**

- **Vacances d'automne**
Samedi 20/10 au dimanche
4/11

- **Vacances de fin d'année**
Samedi 22/12 au dimanche
6/01

- **Vacances d'hiver**
Samedi 9/02 au dimanche
24/02

- **Vacances de printemps**
Samedi 6/04 au lundi 22/04

- **Vacances d'été :** Samedi 6/07

